

Exportation d'eau en Vrac

Jean Lapalme, directeur Eau Secours!

13 août 1999

Mondialisation oblige, les effets combinés du GATT (General Agreement on Tariff and Trade), de l'accord de libre échange entre le Canada et les États-Unis (Ale), et de l'accord de libre échange entre le Canada, le Mexique et les États-Unis (Aléna) font en sorte que de graves menaces pèsent sur nos eaux.

Tous les experts que nous avons consultés, experts de surcroît en droit international de même qu'en commerce international, sont formels: au terme de l'Ale et de l'Aléna, toute exportation d'eau ne vrac, fut-elle d'une province canadienne à l'autre, aura pour effet de "transformer" l'eau en marchandise et la fera passer sous l'Aléna

Selon M. Laroche, juriste à la CSN, les accords commerciaux cités plus haut interdiront au Canada, le cas échéant, d'imposer toute taxe, tout prix minimum à l'exportation non plus que tout quota visant à limiter les exportations d'eau.

Lors de la soirée bénéfique du 13 avril 1999, intitulée La Grande Débâcle, Louise Vandelac, porte-parole de la *Coalition pour une Gestion Responsable de l'Eau, Au Secours!* a réclamé que le gouvernement du Québec décrète un moratoire sur les exportations en vrac d'eau de surface ou d'eau souterraine. *Eau Secours!* estime qu'il s'agit là de la seule stratégie qui permettra d'éviter qu'un précédent ne soit créé, faisant ainsi passer nos eaux sous l'Aléna.

Sentant la menace, de nombreuses provinces canadiennes ont promulgué un tel moratoire et Madame Vandelac estime qu'il est impératif que le Québec fasse de même, non pas parce que le gouvernement fédéral le lui demande, mais parce qu'un moratoire est le seul moyen pour maintenir la souveraineté du Québec sur ses eaux.

Déjà les demandes d'exportation d'eau en vrac se bousculent au portillon: à Terre-Neuve, c'est le McMurdy Group qui veut exporter 52 milliards de gallons d'eau par année qui sera puisée dans le lac Gisborne. Un groupe ontarien a placé une demande pour exporter des quantités titanesques d'eau qui seraient puisées dans le Lac Supérieur. Sun Belt Water de Californie envisage d'intenter une poursuite de 220 million \$ contre le gouvernement de Colombie Britannique parce que celui-ci, de par son moratoire, a mis fin aux espoirs de Sun Belt d'exporter les eaux canadiennes en Californie! Lors des audiences du BAPE sur l'eau à Montréal, un fonctionnaire du ministère des richesses naturelles a répondu à un citoyen que, si une demande d'exportation d'eau en vrac puisée sur le territoire québécois était faite, elle serait prise en considération!

Dans son intervention devant la Commission Mixte Internationale qui tenait des audiences à

Montréal le 17 mars 1999, le docteur Christiane Hudon, chercheure à Environnement Canada, a démontré que l'ensemble du bassin des Grands Lacs devait être mis à l'abri des projets d'exportation d'eau; en effet déjà en 1998, le niveau du Lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent ont subi des fluctuations extraordinaires qui pourraient être liées aux changements climatiques.

Ce qui est vrai pour les Grands Lacs pourrait être bien vrai à fortiori pour toutes les réserves d'eau douce. Paul Hawken ,économiste et écologiste américain estimait en 1993 que les fermiers du mid-west américain pompaient de l'aquifère Ogalla, à chaque jour, 25 milliards de gallons d'eau (78 millions de mètres cubes) de plus que la nature ne lui en restitue sous forme de pluie! L'aquifère Ogalla est la plus grande réserve d'eau douce au monde, toutes catégories confondues (eaux de surface, eaux souterraines) et on prévoit, qu'au rythme de prélèvement actuel, il sera asséché d'ici 20 à 30 ans! Où les fermiers du mid-west vont-ils prendre leur eau alors? En tout cas pas dans le fleuve Colorado puisque ,d'ores et déjà, des dizaines de milliers d'hectares de terres destinées à l'agriculture n'ont pu être développées parce que les villes de Californie se sont approprié les droits sur l'eau du Colorado. Il reste les eaux du Nord

La coalition *Eau Secours!* n'est pas la seule à faire campagne contre les exportations d'eau. Le Conseil des Canadiens, le Centre Canadien du Droit de l'Environnement et le Syndicat Canadien de la Fonction Publique ont formé une large coalition nommée WaterWatch/Eaux Aguets qui est déjà très active.

Nous apprenons en dernière heure qu'à son conseil national tenu les 24 et 25 avril 1999, le Parti Québécois a adopté à l'unanimité la proposition suivante: "*Le conseil National demande au gouvernement du Québec d'empêcher l'exportation d'eau en vrac, soit par loi, règlement ou autre et ce, jusqu'à l'adoption d'une politique globale de l'eau au Québec.*" A suivre